Action d'éducation pour la santé

La Ligue contre le cancer est un partenaire privilégié de l'Éducation nationale dans le domaine de l'éducation à la santé.

Elle bénéficie de l'agrément national d'association éducative complémentaire de l'enseignement public, délivré par le ministère de l'Éducation nationale et renouvelé pour 5 ans, pour la pratique de cette activité.

L'éducation pour la santé, une priorité de la Ligue contre le cancer et de l'Éducation nationale

L'éducation pour la santé et la promotion de la santé en direction des jeunes revêtent une importance majeure pour la Ligue contre le cancer. Le concours de création artistique auquel nous vous proposons de participer a pour finalité d'inscrire les enfants dans une démarche d'acteurs de leur apprentissage, d'auteurs de leurs savoirs et de vecteurs de messages positifs de prévention.

Un projet ludique, participatif et éducatif

L'objectif général du concours est de sensibiliser les élèves à l'adoption de comportements favorables à leur santé.

La création artistique collective renforce leur motivation et constitue un excellent support pour la transmission et l'assimilation de savoirs, de savoir-faire et de savoir-être. Ce concours permet de mettre en œuvre un projet ludique, créatif, participatif et éducatif.

Il est aussi l'occasion pour votre établissement scolaire de réfléchir à la mise en place d'un environnement favorable en lien avec le thème proposé pour l'année scolaire.

Ce concours, en s'inscrivant dans le projet d'établissement, contribue au nouveau Parcours éducatif de santé.

Sensibiliser le jeune public aux facteurs de risque du cancer

Des thèmes en lien avec la prévention du cancer sont régulièrement traités, à raison d'un sujet par année scolaire :

- équilibre alimentaire ;
- prévention du risque solaire ;
- prévention du tabagisme ;
- sensibilisation à la protection de l'environnement ;
- etc.

À qui s'adresse le concours scolaire de créations artistiques?

Le concours est ouvert à toutes les classes des écoles publiques et privées, réparties selon 3 cycles :

- cycle 1 : maternelle ;
- cycle 2 : CP, CE1 et CE2 ;
- cycle 3 : CM1, CM2 et 6e.

Toutes les formes de création sont acceptées : dessins, pièces de théâtre filmées, jeux, affiches, chansons, poèmes, tableaux, CD-ROM, DVD, etc.

Comment réaliser le projet ?

Le concours se décompose en deux étapes :

- apporter aux élèves des notions sur la santé (le Comité départemental de la Ligue vous propose les outils et/ou les références nécessaires) ;
- amener les enfants à la conception et à la réalisation d'une œuvre artistique collective, illustrant le thème du concours.

Ainsi, nous vous recommandons d'intégrer dans vos séquences de classe :

- des activités permettant la découverte et la compréhension du thème de santé traité ;
- des activités liées à la création artistique collective.

Les objectifs du concours

Il permettra de **sensibiliser le jeune public à l'importance de pratiquer une activité physique quotidienne pour protéger sa santé**, en lui apportant des connaissances et des réflexions sur:

- le rôle de l'activité physique dans le développement de la vie (physiologie, anatomie du corps humain) ;
- la définition et les représentations de l'activité physique, dans son sens le plus large (le jeu, les sports, les déplacements, les tâches quotidiennes, les activités récréatives, etc.) ;
- l'intérêt et les bienfaits d'une vie active saine (comme vecteur de socialisation, de bien-être physique et de bien-être mental) ;
- le rôle d'une pratique régulière dans l'adoption de comportements favorables à la santé (habitudes de vie saines et durables, en lien avec l'alimentation, le sommeil) ;
- l'impact sur notre santé (maladies cardiovasculaires, ostéoporose, diabète, obésité, hypercholestérolémie, cancers) ;
- la modulation de l'activité physique en fonction de la croissance de l'enfant et de son état de santé ;
- les leviers d'action pour limiter les activités sédentaires (télévision, jeux vidéo, ordinateurs, etc.).

CONCOURS DE CRÉATIONS ARTISTIQUES 2016-2017